



Intensifs inter-cycles 15 - Habiter autrement. Les Gens du voyage

Année	0	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	C
Semestre	0	Heures TD	24	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	2	Session de rattrapage	oui		

Enseignant : Mme Debarre

Objectifs pédagogiques

Cet atelier a pour objectif de sensibiliser les étudiants sur une problématique spécifique de mobilité/sédentarité en prenant pour exemple la question de l'accueil des gens du voyage et de la place qui est laissée aujourd'hui à d'autres manières d'habiter, d'occuper l'espace.

Cet atelier doit être l'occasion pour les étudiants de : réfléchir sur les questions de mobilité de l'habitat, de non- sédentarité, d'autres façons d'habiter, de possession ou non de son logement; d'appréhender l'espace et la mobilité en élargissant leur réflexion sur les concepts de mobilité/sédentarité au-delà des gens du voyage sur le phénomène des « tiny houses », sur la remise en cause possible d'un habitat traditionnellement ancré sur un parcellaire.

Contenu

L'approche du sujet : Les gens du voyage grands inconnus de la société française ? (jour 1) S'interroger sur un autre mode de vie, et donc une autre façon d'habiter.

Jour 1

Cours 1. Historique rapide sur les origines des gens du voyage, de leur statut, carnet de circulation, des métiers traditionnels qui disparaissent, nouveaux métiers indépendants. Tout qu'intégration des problématiques environnementales (consommations de fluides, gestion des eaux, recyclage des déchets...).

Présentation de La loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et l'habitat des gens du voyage. Cadre juridique.

Cours 2. Évolutions actuelles de la communauté des gens du voyage qui se sédentarisent, mais souhaitent conserver la possibilité du voyage. Conditions d'accueil des gens du voyage : aire d'accueil temporaire, aire de grand passage, rassemblement religieux, habitat mixte sédentarisé.

Jour 2

Cours 2/Problématique de la journée. Politique d'accueil des communes et politique de l'Etat. Choix des sites des aires d'accueil, une relégation fréquente aux marges de la ville.

Quelles réponses politique et spatiale, de l'Etat et des collectivités locales ?

Quels sont les éléments de relégation récurrents dans les aires d'accueil, quels problèmes cela soulèvent-ils ? Atelier/exercice analyse d'aires d'accueil existantes, atouts/handicaps, réflexion sur les sites d'implantations des aires d'accueil, relégation aux marges de la cité.

Analyse de leur implantation, des choix de la puissance publique, des questions posées par ces modes d'habiter (scolarisation, accès aux droits, pénurie d'emplacements légaux,...).

Jour 3

Cours : Position/rôle de l'architecte. Réflexion sur le mode d'habiter proposé/imposé par les aires d'accueil actuelles. Travail urbain en amont sur des études d'implantation, afin d'éviter les zones de relégation. Travail sur les modes d'habitat dans les aires d'accueil sur les services proposés, les services manquants, sur d'autres solutions plus mobiles et en adéquation avec le mode d'habité des gens du voyage.

Atelier/exercice autour des besoins minimums à satisfaire sur une aire d'accueil des gens du voyage, réflexions autour de l'acceptation d'une autre manière d'habiter, intégration des voyageurs dans la cité.

Proposition des services et offres que l'on peut imaginer pour améliorer les conditions d'accueil.

Réflexions sur des bâtiments éphémères ou permanents, ou des blocs « durs » servant d'accroches à des solutions éphémères, terrains familiaux, etc..

Jours 4 et 5

Répondre/proposer. Réflexion et élaboration commune autour de projets alternatifs, pour modifier les perceptions et le mode d'accueil actuel dans les communes des gens du voyage. (Travail collaboratif par groupe de 2 ou 3 étudiants).

En intégrant les diverses données recueillies la première journée, et les présentations de pistes alternatives d'accueil et d'intégration, élaborées de manière collaborative durant la deuxième journée, les étudiants devront proposer des pistes de réponses alternatives à la situation actuelle.

Ils devront opérer des choix entre plusieurs leviers d'actions :

- levier urbain : utilisation éphémère d'un lieu, obligation d'accueil décent des communes, type d'installations alternatives envisagé, etc...

-levier bâti : description et schéma de modules d'accueil et de services, alliant confort, solidité et facilité d'entretien, adoptant un parti clair et argumenté. Les étudiants représenteront leur choix avec une description et des schémas (graphiques, intentions).

Les étudiants pourront mener des recherches sur les solutions existantes, dont des exemples leur seront donnés en début des cours (jour 1 et 2).

Cet atelier est conçu dans un esprit d'ouverture vers d'autres modes d'habitat, vers un questionnement sur la mobilité du logement, qui va bien

au-delà de la question des gens du voyage, mais interroge aussi sur la consommation des terres, et la rigidité territoriale de nos modes d'habiter.

L'évaluation des propositions se fera en fonction de la pertinence de la réponse aux questionnements que pose l'accueil d'une population spécifique à la culture différente et toujours vivante, de l'aspect novateur et qualitatif des alternatives proposées et de la faisabilité de la proposition (simplicité des solutions, réflexion sur l'implantation d'un l'accueil, type d'accueil, modules mobiles, ou fixes, services minimaux, ou offres plus diversifiées, permettant de faciliter l'accès aux services sociaux par exemple...)

Travaux requis

Dans la première partie de l'intensif, les étudiants participent aux exercices et analyses exercices proposés.

Dans la seconde partie, ils devront élaborer d'abord en petits groupes (2 ou 3), une réflexion sur les solutions alternatives, pour modifier les perceptions et le mode d'accueil actuel dans les communes des gens du voyage, sur les besoins et offres de services à offrir et sur l'amélioration des aires d'accueil des gens du voyage. Une présentation des pistes alternatives préparera la réflexion autour des propositions alternatives débattues et proposées. Dans un second temps, ils seront individuellement amenés à choisir une thématique visant à répondre de la meilleure manière à un mode de vie et un habitat particulier, qui ne repose pas sur l'utilisation permanente du foncier, mais qui utilise la mobilité en fusionnant mode d'habitat déplacement. Les étudiants devront développer un thème soit dans le champ de l'urbain, soit dans le champ du bâti, et élaborer un cadre de réflexion et de propositions alternatives sous forme de textes, appuyé de schémas ou croquis de leurs propositions.

Chaque projet sera exposé, argumenté et débattu, afin de d'obtenir une synthèse des solutions les plus pertinentes et sur les différents partis exprimés.

Bibliographie

- Laurent Janodet, Candida Ferreira, Les tziganes et les gens du voyage dans la Cité, collection Objectif Ville, Paris, éditions de L'Harmattan, 1993.
- La diversité de l'Habitat-Caravane en Val d'Oise, DDT 95 Cahier n°2
- Marc Bordigoni, Gens du voyage, Paris, Dalloz, 2013.
- [Coll], Gens du voyage des habitants ignorés, Etudes tsiganes, n°63, 2018/1.

Adresse de sites numériques en relation avec le sujet. <https://www.ecologie.gouv.fr/accueil-et-habitat-des-gens-du-voyage>
<https://vagogestion.com/gestion-aires-accueil-gens-du-voyage/aires-accueil-gens-du-voy> <https://documentation.ehesp.fr/memoires/2012/cafdes/randrianarison.pdf>

